

1. Généralités :

La multiplication des services et outils en ligne (comptes de messagerie, banque en ligne, applications professionnelles, réseaux sociaux, achats sur internet, etc.) nous impose aujourd'hui d'avoir de plus en plus souvent besoin de nous identifier de manière sécurisée pour accéder à nos comptes d'utilisateur. Pour cela, nous avons besoin de **mots de passe personnels et sûrs**.

Un mot de passe est une séquence de signes utilisée par un usager pour valider son accès à des ressources personnelles. Plus la séquence est aléatoire, plus le mot de passe est sûr. Le mot de passe garantit en principe l'accès aux données par la seule personne concernée... Il est fréquemment couplé à un identifiant (adresse mail, pseudo).

Malheureusement, par souci de simplicité, la majorité des utilisateurs (**50 % des internautes**) définit un mot de passe unique pour tous les services...

De plus, la plupart des mots de passe utilisés sont des mots de passe faciles à découvrir. Les analystes estiment ainsi que la moitié des personnes sur internet se sont déjà fait ou se feront voler leur mot de passe.

Un exemple bien révélateur : fin 2009, le piratage d'un site de création de jeux en ligne pour des réseaux sociaux (rockyou.com) a permis la diffusion sur internet de 32 millions de mots de passe... L'analyse de cette liste de mots de passe a permis d'établir un

Top10

des plus utilisés et a montré que sur ces 32 millions le mot de passe le plus fréquemment employé (plusieurs centaines de milliers de fois) était : «

123456

» (suivi de près en 2

e

et 3

e

position par « 12345 » et par « 123456789 » !!!).

Arrivent juste derrière dans ce classement les mots de passe tels que "azerty" ou des prénoms.

Sans commentaires...!

Plus généralement, on observe que **20% des internautes** font leur choix parmi un **panel de**

5000 mots seulement

!

De quoi se poser de sérieuses questions sur la sécurité de la plupart des accès personnels des internautes.

Mots de passe faciles = cible de choix pour les pirates informatiques ou les personnes mal intentionnées.

Sur certains sites, des utilitaires de récupération basés sur une "**question secrète**" peuvent permettre de récupérer un mot de passe...

Il vaut mieux si possible **ne pas utiliser cette fonctionnalité**, elle vous permet peut-être de retrouver un mot de passe oublié mais elle ne garantit en rien la sécurité de ce mot de passe, au contraire. Si vous connaissez la réponse à la question secrète, quelqu'un d'autre peut la connaître aussi ou la deviner ou vous la soutirer (cf. :

[ingénierie sociale](#)

)

**Choisir un long mot de passe ne garantit pas non plus sa sécurité.
Alors...?**

2. Comment garantir la sécurité de votre mot de passe ? Éviter les mots de passe trop simples :

- Suite de chiffres (12345)
 - Caractères qui se suivent sur le clavier (azerty)
 - Prénoms (alain)
 - Nom du site concerné (gmail)
- Et généralement, tous les mots du dictionnaire.

Un « bon » mot de passe doit comporter :

- des **lettres** (a, b, c, d ...)
- des **chiffres** (1, 2, 3 ...)
- des **majuscules ET des minuscules**
- des **caractères spéciaux** (€, @, &, \$, £, /, _ ...)
- il est **unique pour chaque service** utilisé

Problème : comment le retenir ?

On ne va bien évidemment pas essayer de retenir un mot de passe complexe différent pour chaque site où nous en avons besoin.

La solution consiste à **coder un seul mot** et on va retenir :

- le mot de départ
- la technique de codage

3. Création du mot de passe :

Concrètement : la création du mot de passe unique et sécurisé se passe en **2 étapes** :

- 1^{re} étape : **créer un mot de passe « de base »**
- 2^e étape : **composer un mot de passe unique** pour chaque site

1^{re} étape : le mot de passe « de base » :

Exemple de procédure :

- choisir de façon arbitraire un mot assez long,

- supprimer les lettres doubles,
- ajouter la longueur en nombre de lettres du mot original.

Exemples :

« *millionnaire* » donnera « **milionaire-12** »

« *tonnerre* » donnera « **tonere-8** »

Autre exemple de procédure :

- Écrire un mot phonétiquement en combinant majuscules, minuscules et si possible, chiffres.

Exemples :

« *précision* » donnera « **PRé6SioN** » ou bien « **prE6sIOn** »

en décidant d'écrire toutes les consonnes en majuscules et les voyelles en minuscules (ou inversement)

Autre exemple de procédure :

- Choisir une phrase connue et prendre les premières lettres de chaque mot.

Exemples :

« *on a toujours besoin d'un plus petit que soi* » donnera « **oatbdppqs** »

« *rien ne sert de courir, il faut partir à point* » donnera « **rnsdcifpap** »

Une fois défini, ce mot de passe sera notre base.

Il ne reste plus qu'à le rendre unique pour chaque site où il est nécessaire de s'identifier.

2^e étape : Composer un mot de passe unique :

A notre mot de passe de base, on va **ajouter des préfixes et/ou des suffixes** selon le service pour lequel est créé le mot de passe :

- **ML** pour **MaiL**
- **FK** pour **FacebooK**
- **BK** pour **BanK**
- **IF** pour **I-ProF**

etc., selon vos besoins et votre imagination.

On va ensuite **accoler au mot de passe de base notre**

préfixe/suffixe en utilisant un **signe séparateur**.
Et nous obtiendrons :

- Pour la messagerie : **ML/rnsdcifpap** ou bien **M*rnsdcilfpap*L**
ou bien
rnsdcifpap_ML

- Pour la banque en ligne : **BK/rnsdcifpap** ou bien **B*rnsdcifpap***
K ou bien **rns**
dcifpap_BK
etc.

On choisira pour tous ses mots de passe une "syntaxe" et une seule et on n'en changera pas, par exemple : préfixe + caractère / + mot de passe de base

Vous avez maintenant un mot de passe sûr et unique pour chacun de vos espaces personnels.

Même si vous devez vous identifier sur beaucoup de sites et donc utiliser de nombreux mots de passe, il n'y a en tout et pour tout que deux choses à retenir : le mot de départ et la méthode de codage choisie.

Il n'y a pas de méthode de création meilleure qu'une autre. La meilleure sera toujours celle qui vous convient le mieux et que vous retiendrez le plus facilement.

Vous pouvez ci-dessous télécharger le contenu de cette page sous la forme d'une présentation créée dans Libre Office Impress ou bien au format PDF :

Version Libre Office

Version PDF



Ce(tte) oeuvre est [mise à disposition sous les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 France](#)

